

POLITIQUE D'ENTREPRISE POUR LA QUALITÉ, L'ENVIRONNEMENT, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Notre objectif primaire est de promouvoir et de consolider l'action de développement et d'amélioration du Système de Gestion de Qualité, Environnement, Santé et Sécurité.

La Direction générale compte sur la mise en valeur de tout le personnel et sur la technologie de ses installations pour s'affirmer comme partenaire prêt à satisfaire aux exigences du Client.

La Direction générale s'engage à :

- garantir que les exigences du Client et celles ayant trait au produit sont déterminées, définies et satisfaites en vue d'accroître la satisfaction du Client ;
- mesurer la satisfaction du Client en vue de la contrôler et de l'améliorer dans le temps ;
- développer un système d'amélioration continue de l'efficacité du Système de Gestion en appliquant systématiquement ce qui est prévu dans la documentation du Système de Gestion ;
- vérifier attentivement le cadre dans lequel l'organisation et évaluer les risques et les opportunités qui s'y rapportent ;
- fournir des conditions de travail sûres et salubres et appropriées à sa nature et à sa dimension, risques pour la santé et la sécurité, impacts environnementaux, risques et opportunités en général
- satisfaire aux exigences légales et à d'autres exigences
- éliminer les dangers et réduire les risques
- protéger l'environnement et empêcher la pollution
- promouvoir la consultation et la participation des salariés, en éliminant d'éventuels obstacles et/ou barrières (linguistiques, représentatives, pratiques qui pénalisent ou découragent la participation)
- promouvoir et poursuivre l'amélioration continue des performances de l'entreprise, des produits et des services en respectant constamment la sécurité fonctionnelle selon les dispositions des directives et réglementations en vigueur.

La réalisation des objectifs préétablis est mesurée à travers l'analyse de l'évolution des indicateurs suivants :

- Évolution des réclamations et satisfaction des Clients ,
- Évolution de la non conformité du produit / processus / système (anomalies, accidents, accidents du travail, maladies professionnelles)
- Évolution des résultats des audits internes et externes ,
- Évolution des performances des fournisseurs,
- Évolutions spécifiques concernant chaque processus d'entreprise ,
- Satisfaction des parties concernées internes et externes.

Les objectifs numériques sont établis dans des plans d'amélioration particuliers émis au cours des phases de Revue de Direction qui contiennent les critères de mesures, les ressources nécessaires, la planification des temps de développement, et sont divulgués à toutes les personnes impliquées.

Pour assurer l'activation, le développement et le maintien du Système de Gestion, la Direction Générale s'engage à réaliser les conditions d'organisation et relationnelles aptes à divulguer et à faire comprendre à tout le personnel l'importance des contenus de la politique d'entreprise et en vérifier la compréhension.

La Direction Générale exhorte tout le personnel à prendre part aux initiatives déjà en cours et à celles qui seront lancées avec disponibilité et engagement professionnel

La Direction